

LETTRE

DU PARLEMENT DE TOULOUSE

AU PARLEMENT DE BORDEAUX.

MESSIEURS,

Nous n'avons point été inſenſibles au coup d'autorité qui vous a transférés hors du lieu de votre Séance.

En vous oppoſant à l'exécution d'une loi non encore enregiſtrée, vous n'avez fait que ſuivre les maximes les plus inconteſtables de notre droit public, & vous n'aviez pas lieu d'attendre que des démarches auſſi régulières puſſent être calomniées auprès d'un Roi juſte & bienfaiſant.

Nous avons arrêté, MM. de lui repréſenter combien il eſt affligeant pour des Magiſtrats fidelles, de ſe voir expoſés à encourir ſa diſgrâce par leur exac-

titude même à obſerver les ordonnances qui ſont ſes vraies volontés.

La vérité peut être obſcurcie pour un temps, mais elle reparoît enſuite avec un nouvel éclat. Qui mieux que Vous, MM., ſaura la défendre contre les efforts de ſes ennemis ? Vous éprouvâtes, il n'y a pas long-temps, que les avenues du Trône ne lui ſont point inacceſſibles, & votre fermeté reſpectueuſe la fit triompher de l'artifice & du menſonge.

En attendant les nouveaux ſuccès que vous avez droit de vous promettre de la juſtice du Roi, vous rempliſſez la plus glorieuſe fonction du Magiſtrat, celle de ſouffrir pour ſon devoir ; & en donnant un grand exemple, vous trouvez déjà le prix de votre courage dans le témoignage de votre conſcience, dans l'approbation des gens de bien & dans l'applaudiſſement des Peuples.

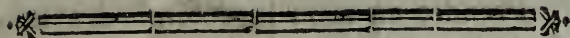
Nous ſommes avec une ardeur fidelle & ſincere,

MESSIEURS,

Vos Freres & bons Amis,
LES GENS TENANT LA COUR DE PARLEMENT DE TOULOUSE.

Ce 30 Août 1787.





RÉPONSE

DU PARLEMENT DE BORDEAUX

AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

MESSIEURS,

Après le bonheur de ſervir la Patrie & défendre ſes droits aux dépens de ſa propre liberté, il n'eſt point de ſentiment plus doux, il n'eſt point de récompenſe plus flatteuſe, que de recevoir des témoignages d'eſtime & d'affection de la part d'une Compagnie auſſi reſpectable que la vôtre.

Animés du zèle du bien public, vous ne vous contentez pas, MM., d'aſſurer le bonheur d'une grande Province, vous voulez participer encore à celui que nous nous efforçons de procurer à nos Concitoyens.

Prendre en main la défenſe des lois & de la conſtitution de l'Etat, porter, en faveur des Tribunaux exilés, des réclamations aux pieds du Trône, invoquer la juſtice d'un Monarque ſurpris, mais bienfaiſant, pour éviter des regrets à ſon cœur, c'eſt donner à la Nation une nouvelle preuve de votre Patriotiſme & de vos vertus, c'eſt en même temps partager & encourager nos travaux.

Le pouvoir arbitraire vient dans ce moment de faire taire la loi...

Le Parlement ignore le ſort qui l'attend; mais les événemens ne ſauroient ébranler ſon courage. Son amour pour ſa Patrie, ſon dévouement pour ſon Roi, ſa reconnoiſſance pour vous, MM., ſeront des ſentimens qui ne s'affoibliront jamais dans ſon cœur.

Nous ſommes avec un ardeur fidelle & ſincere.

MESSIEURS,

Vos Frères & bons Amis,
LES GENS TENANT LA COUR DE
PARLEMENT DE BORDEAUX.

Ce 5 Septembre 1787.